

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 24 juin 2026 à 18h00

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à 18 heures, les Membres du Comité Syndical se sont réunis au Pôle Environnement de Saint Denis de Pile (8, route de la Pinière), sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe LE GAL.

Date de la convocation : 17 juin 2026.

Délégués Titulaires présents :

Pour la Communauté
d'Agglomération du
Libournais :

- M. LE GAL
- Mme BERTHOME
- M. BOISARD
- M. COSNARD
- M. DE LAUNAY
- M. FERCHAUD
- Mme FONTENEAU
- Mme HOPER
- Mme LEMOINE
- M. MUSSOT

Pour la CDC du Grand
Cubzaguais :

- M. FUSEAU
- M. BLANC JF
- Mme DARHAN
- M. DELAGARDE
- Mme GUINAUDIE
- Mme RICHEL

Pour la CDC Latitude Nord-
Gironde :

- M. CHARRIER
- M. CISNEROS
- M. DUMAS
- M. PAILLAUD
- M. PELLETON

Pour la CDC de Blaye :

- M. BERNARD JL
- M. CHAUZAT
- Mme COMBERTON
- Mme GICQUAIRE
- M. PAGE
- M. ROBIN

Pour la CDC du Fronsadais :

- M. DUBOUREAU
- Mme COLOMBANI
- M. GOUDIN

Pour la CDC de l'Estuaire -
Canton de Saint-Ciers-Sur-
Gironde :

- M. DELSOL
- M. GANDRE
- M. LAISNE
- M. RIVEAU

Pour la CDC du Grand Saint-
Emilionnais :

- M. BROUDICHOUX
- M. AMOREAU
- M. LE PICHON
- M. MESSAHEL

Pour la CDC du Pays de Saint-
Aulaye :

- M. SAUTREAU

Pour la CDC Isle Double
Landais :

- M. ELIZABETH

Excusés titulaire ayant donné procuration à un délégué titulaire :

Pour la CDC Latitude Nord-Gironde :

- M. BERNARD représenté par M. PAILLAUD

Pour la CDC du Fronsadais :

- Mme VIGIER représentée par M. GOUDIN

Pour la CDC de l'Estuaire - Canton de Saint-Ciers-Sur-Gironde :

- M. PARGADE représenté par M. RIVEAU

Pour la CDC Isle Double Landais :

- M. PARROT représenté par M. ELIZABETH

Délégués Titulaires excusés et suppléés, conformément aux articles 5.2 des statuts, et 9 du règlement intérieur :

Pour la Communauté d'Agglomération du Libournais :

- M. BORDAT suppléé par M. MENERET

Pour la CDC du Fronsadais :

- M. MONTION suppléé par M. BLANC

Invités excusés :

M. MAROIS, Président Honoraire du Smicval.

Mme TREBOUTTE, remplaçante par intérim de M. PATIES, Trésorier de Coutras.

M. DOLIGEZ, Sous-préfet de Libourne.

Mme MOTTET, Sous-préfète de Blaye.

Nombre de délégués présents ou représentés sur les 49 membres qui composent le Comité syndical:
42.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques LAISNE

DELIBERATION N°2026-37

Objet : Adoption du budget supplémentaire 2026**Rapporteur :** Jean-Jacques LAISNE

A titre liminaire, il convient de mentionner qu'à l'adoption de cette délibération, il a été recensé :

Nombre de membres en exercice	49
Nombre de membre présents	42
Nombre de procurations	04
Nombre de votants	46

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au SMICVAL prévoit, après l'approbation du compte financier unique et l'affectation du résultat par le conseil syndical, le vote d'un budget supplémentaire.

Le budget supplémentaire est une décision modificative qui a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et éventuellement de décrire des opérations nouvelles.

Considérant que pour l'année 2026, il est nécessaire de voter un budget supplémentaire (voir détails en **annexe**) suite à une panne nationale du logiciel Hélios durant 11 jours au mois de février 2026.

En effet, le budget primitif 2026 a été voté avec une reprise anticipée des résultats.

Considérant que le résultat définitif de fonctionnement présente un écart de 0,48€ (lié à une régularisation d'écritures de TVA) avec le résultat anticipé en février.

Considérant que cette correction implique l'adoption d'un budget supplémentaire.

Considérant que la modification vient impacter négativement l'excédent de fonctionnement reporté voté lors du BP 2026 de 0,48€ :

Fonctionnement Dépenses

	Rappel Budget primitif	Propositions nouvelles Budget supplémentaire	Total BP + BS
Chapitre 011 - charges à caractère général	24 624 112,00 €	0,00 €	24 624 112,00 €
Chapitre 012 - charges de personnel	17 942 403,00 €	0,00 €	17 942 403,00 €
Chapitre 65 charges de gestion courante	1 255 981,00 €	-0,48 €	1 255 980,52 €
Chapitre 66 - charges financières	1 355 000,00 €	0,00 €	1 355 000,00 €
Chapitre 67 - charges exceptionnelles	90 000,00 €	0,00 €	90 000,00 €
Chapitre 68 - provisions semi budgétaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 042 - opérations d'ordre	6 600 000,00 €	0,00 €	6 600 000,00 €
Chapitre 023 - virement à la section d'investissement	1 577 784,00 €	0,00 €	1 577 784,00 €
Total général de la section	53 445 280,00 €	-0,48 €	53 445 279,52 €

Fonctionnement Recettes

	Rappel Budget primitif	Propositions nouvelles Budget supplémentaire	Total BP + BS
Chapitre 70 - produits des services et ventes	5 390 709,16 €	0,00 €	5 390 709,16 €
Chapitre 74 - fiscalité	40 647 942,00 €	0,00 €	40 647 942,00 €

Chapitre 74 - autres dotations et participations hors fiscalité	3 315 751,22 €	0,00 €	3 315 751,22 €
Chapitre 75 - produits de gestion courante	192 776,67 €	0,00 €	192 776,67 €
Chapitre 77 - produits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 78 - reprise de provision	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 013 - atténuation de charges	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
Chapitre 042 - opérations d'ordre	860 259,00 €	0,00 €	860 259,00 €
002 - excédent reporté	2 937 841,95 €	-0,48 €	2 937 841,47 €
Total général de la section	53 445 280,00 €	-0,48 €	53 445 279,52 €

Cette modification n'induit aucun changement en section d'investissement :

Investissement Dépenses

	Rappel Budget primitif	Propositions nouvelles Budget supplémentaire	Total BP + BS
001 – déficit reporté	6 086 514,06 €	0,00 €	6 086 514,06 €
Chapitre 16 emprunts	4 300 000,00 €	0,00 €	4 300 000,00 €
Chapitre 26 – participation au capital	35 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €
Chapitre 27 - dépôt et cautionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 040 Opération d'ordre	860 259,00 €	0,00 €	860 259,00 €
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	1 251 000,00 €	0,00 €	1 251 000,00 €
Opérations d'équipements y compris avec les restes à réaliser	12 801 882,64 €	0,00 €	12 801 882,64 €
Total général de la section	25 334 655,70 €	0,00 €	25 334 655,70 €

Investissement Recettes

	Rappel Budget primitif	Propositions nouvelles Budget supplémentaire	Total BP + BS
Chapitre 024 – cessions immobilisation	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Chapitre 10 - Dotations fonds divers	2 415 951,98 €	0,00 €	2 415 951,98 €
Chapitre 13 - Subventions	1 388 569,40 €	0,00 €	1 388 569,40 €
Chapitre 16 - emprunts nouveaux	4 751 830,62 €	0,00 €	4 751 830,62 €
Chapitre 040 - opérations d'ordre	6 600 000,00 €	0,00 €	6 600 000,00 €
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	1 251 000,00 €	0,00 €	1 251 000,00 €
Chapitre 021 virement de la section de fonctionnement	1 577 784,00 €	0,00 €	1 577 784,00 €
1068 - couverture déficit	3 263 302,70 €	0,00 €	3 263 302,70 €
RAR Recettes	4 081 217,00 €	0,00 €	4 081 217,00 €
Total général de la section	25 334 655,70 €	0,00 €	25 334 655,70 €

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir adopter le Budget supplémentaire 2026 dans les conditions susvisées.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et tenu un débat contradictoire, le Comité syndical, à l'unanimité des Membres présents :

Pour	46
Contre	0
Abstentions	0

Décide :

Article 1 :

D'adopter le budget supplémentaire 2026 dans les conditions susvisées.

Article 2 :

Le Président, et la Directrice sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents en découlant.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT A ST DENIS DE PILE, le 24 juin 2026

Publié le : 29/06/2026

Le Président,
Jean-Philippe LE GAL

Le Secrétaire de séance,
Jean-Jacques LAISNE

Signé électroniquement par : Jean-Philippe LE GAL
Date de signature : 29/06/2026
Qualité : SMICVAL - Président

Signé électroniquement par : Jean-Jacques LAISNE
Date de signature : 26/06/2026
Qualité : SMICVAL - JJL

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le

ID : 033-253306617-20260624-2026_37-DE



Annexe

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS****C1**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	65 813 637,47	65 647 095,77	0,00	A1	-166 541,70
Investissement	22 894 982,59	20 399 817,17	(2) 0,00	A2	-2 495 165,42
Fonctionnement	42 918 654,88	45 247 278,60	(3) 0,00	A3	2 328 623,72

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 1 258 005,64	III + IV 4 081 217,00	B1	2 823 211,36	
Investissement	I 1 258 005,64	III 4 081 217,00	B2	2 823 211,36	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)		
TOTAL	A1 + B1	2 656 669,66
Investissement	A2 + B2	328 045,94
Fonctionnement	A3 + B3	2 328 623,72

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

SMICVAL LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE - SMICVAL - BS - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	-0,48	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté	(si déficit) 0,00	(si excédent) -0,48
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		-0,48	-0,48
TOTAL DU BUDGET (5)		-0,48	-0,48

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 166 592,72	0,00	0,00	0,00	1 166 592,72
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	396 831,97	0,00	0,00	0,00	396 831,97
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	7 310 356,84	0,00	0,00	0,00	7 310 356,84
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	3 928 101,11	0,00	0,00	0,00	3 928 101,11
Total des dépenses d'équipement		12 801 882,64	0,00	0,00	0,00	12 801 882,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 300 000,00	0,00	0,00	0,00	4 300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 335 000,00	0,00	0,00	0,00	4 335 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		17 136 882,64	0,00	0,00	0,00	17 136 882,64

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	860 259,00		0,00	0,00	860 259,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 251 000,00		0,00	0,00	1 251 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 111 259,00		0,00	0,00	2 111 259,00

TOTAL	19 248 141,64	0,00	0,00	0,00	19 248 141,64
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	6 086 514,06
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 334 655,70
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	5 469 786,40	0,00	0,00	0,00	5 469 786,40
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	4 751 830,62	0,00	0,00	0,00	4 751 830,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 221 617,02	0,00	0,00	0,00	10 221 617,02
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 415 951,98	0,00	0,00	0,00	2 415 951,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	3 263 302,70	0,00	0,00	0,00	3 263 302,70
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Total des recettes financières		5 684 254,68	0,00	0,00	0,00	5 684 254,68
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		15 905 871,70	0,00	0,00	0,00	15 905 871,70

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 577 784,00		0,00	0,00	1 577 784,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	6 600 000,00		0,00	0,00	6 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 251 000,00		0,00	0,00	1 251 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 428 784,00		0,00	0,00	9 428 784,00

TOTAL	25 334 655,70	0,00	0,00	0,00	25 334 655,70
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 334 655,70
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

7 317 525,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	24 624 112,00	0,00	0,00	0,00	24 624 112,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	17 942 403,00	0,00	0,00	0,00	17 942 403,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 255 981,00	0,00	-0,48	-0,48	1 255 980,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		43 822 496,00	0,00	-0,48	-0,48	43 822 495,52
66	Charges financières	1 355 000,00	0,00	0,00	0,00	1 355 000,00
67	Charges spécifiques (4)	90 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		45 267 496,00	0,00	-0,48	-0,48	45 267 495,52

023	Virement à la section d'investissement (5)	1 577 784,00		0,00	0,00	1 577 784,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	6 600 000,00		0,00	0,00	6 600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 177 784,00		0,00	0,00	8 177 784,00

TOTAL	53 445 280,00	0,00	-0,48	-0,48	53 445 279,52
--------------	----------------------	-------------	--------------	--------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE	0,00
-------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 445 279,52
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 390 709,16	0,00	0,00	0,00	5 390 709,16
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	43 963 693,22	0,00	0,00	0,00	43 963 693,22
75	Autres produits de gestion courante (4)	192 776,67	0,00	0,00	0,00	192 776,67
Total des recettes de gestion courante		49 647 179,05	0,00	0,00	0,00	49 647 179,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		49 647 179,05	0,00	0,00	0,00	49 647 179,05

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	860 259,00		0,00	0,00	860 259,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		860 259,00		0,00	0,00	860 259,00

TOTAL	50 507 438,05	0,00	0,00	0,00	50 507 438,05
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE	2 937 841,47
-------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 445 279,52
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	7 317 525,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.